

Centre Anti-Poison pour le Québec: (800) 463-5060 Tél. (Qc): (418) 660-8666 / 800-890-8666 Fax. (Qc): (418) 660-8998

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### **SECTION 01 - IDENTIFICATION**

Identification du produit			Utilisation du produit		
ACIDE 5-SULFOSALICYLIQUE			Usage en laboratoire		
Formule chimique				Numéro MAT	Masse molaire
C7H6O6S.2H2O				SR-0185	254,22
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes SULFOSALICYLIC ACID, 3-CARBOXY-4- HYDROXYBENZENESULFONIC ACID 5- SULFONIC ACID, SALICYLSULFONIC ACID			FONIC ACID, 5-SUI	LFOSALICYLIC ACID DIHYDRATE, 2-HY	DROXYBENZOIC-
Nom du fournisseur		Adresse - Rue			
Laboratoire MAT		610, rue Adanac			
Ville		Province			
Québec		Québec			
Code postal	Internet		Numéro de téléphone		
G1C 7B7 www.labmat.com		418-660-8666 / 800-890-8666			
Téléphone en cas d'urgence	nce CANUTEC: 613-996-6666		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060		
Date FDS préparée FDS Préparée par		FDS Préparée par	Courrier électronique		
2019-08-23 Laboratoire M		Laboratoire MA	labmat@labmat.com		

### **SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS**

Classification SIMDUT/SGH	Corrosion cutanée	/irritation cutanée catégorie 1B		
	Lésions oculaires g	raves/irritation oculaire catégorie 1		
Mention d'avertissement	DANGER			
Mentions de danger (H)	H314 Provoque d	les brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.		
	H318 Provoque d	les lésions oculaires graves.		
Conseils de prudence (P)	P260	Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.		
	P264	Se laver soigneusement les régions du corps ayant été en contact avec le produit après manipulation.		
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.		
	P301 + P330 + P	331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.		
	P303 + P361 + P	353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.		
	P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.		
	P305 + P351 + P	338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.		
	P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.		
	P321	Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette).		
	P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.		
	P405	Garder sous clef.		
	P501	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales / régionales / nationales / internationales ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.		
PICTOGRAMMES				
Autres dangers	NFPA (	Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)		
	Santé 1			
	Inflammabilité 0			
	Réactivité 0			
	Spécial			
<u> </u>				

### **SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%)
Acide 5-sulfosalicylique dihydrate	5965-83-3	<=100

#### **SECTION 04 - PREMIERS SOINS**

Si contact avec yeux	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si contact avec peau	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Si inhalé	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
Si avalé	Ne PAS faire vomir. Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)	Réf. section 11.
Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire	En cas de consultation médicale, gardez cette fiche à disposition.
Conseils généraux	Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

### SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Inflammabilité	Non
Conditions d'allumage	Non-inflammable.
Agents d'extinction appropriés	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
Agents d'extinction inappropriés	Donnée non-disponible.
Produits de combustion / décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone, Oxydes de soufre.
Dangers spéciaux de feu et d'explosion	Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

### SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Méthodes et matériaux pour	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de
confinement et nettoyage,	protection individuelle. Ramasser à l'aide d'une pelle ou d'un balai en prenant soin de ne pas disperser les
précautions individuelles	poussières. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses.
équipement de protectection et	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
mesures d'urgence	

### **SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE**

Conditions d'entreposage	Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Entreposer dans la zone corrosive.
Méthode et équipement de	Utiliser une hotte de préférence. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter la formation de
manutention	poussières et d'aérosols. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

# **SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**

#### Valeurs d'exposition

Composants	CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
ACIDE 5- SULFOSALICYLIQUE DIHYDRATE		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Canada. LEP Colombie Britannique
		VECD, VEMP, DIVS	Donnée non disponible	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

Ventilation	Utiliser une hotte.
Respiratoire	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.
Gants	Manipuler avec des gants.
Yeux	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
Chaussures	Chaussures de sécurité.
Vêtements	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
Contrôle d'ingénierie	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

## SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide.
Apparence	Cristalline blanche.
Odeur	Âcre.
Seuil olfactif	Données non disponibles
рН	< 0.5 (20%).
Point de fusion / congélation	108-110°C
Point initial d'ébullition	120°C
Plage d'ébullition	Données non disponibles
Point d'éclair	Données non disponibles
Taux d'évaporation	Données non disponibles
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	Données non disponibles
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	Données non disponibles
Tension de vapeur	0.000054 hPas à 20°C
Densité de vapeur	Données non disponibles
Densité	1.6393 g/cm³ à 20°C
Solubilité	Très soluble dans l'eau et l'alcool. Soluble dans l'éther.
Coefficient de partagen-octanol/eau	log Pow : -2.13 à 20°C-
Température d'auto-inflammation	Données non disponibles
Température de décomposition	>110-130°C au-dessus du point de fusion.
Viscosité	Données non disponibles

### SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Non-réactif sous conditions normales.		
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de stockage recommandées.		
Risque de réactions dangereuses	Stable sous conditions normales.		
Conditions d'instabilité (Incluant sensibilité aux chocs / décharge statique / vibrations)	Éviter la chaleur excessive. Exposition à l'air.		
Substances incompatibles	Agents oxydants forts. Bases fortes.		
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Oxydes de carbone, Oxydes de soufre.		

### **SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE**

#### **ACIDE 5-SULFOSALICYLIQUE**

Premières voies d'absorption	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
Effets / symptômes de l'exposition aigue :	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Provoque de graves lésions des yeux.
- Peau	Provoque des brûlures de la peau.
- Respiration	À notre connaissance, le produit n'a pas été complètement étudié.
- Ingestion	Une ingestion provoque un gonflement grave, des lésions graves des tissus délicats et un risque de perforation.
Effets / symptômes de l'exposition chronique	L'utilisation d'un lavage gastrique ou d'une émésis est contre-indiquée. La perforation possible de l'estomac ou de l'æsophage doit être étudiée : L'ingestion provoque un gonflement grave, des dommages graves aux tissus délicats et le danger de perforation. À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.
DL <sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	DL50 Oral - Rat - 1850 mg/kg DL50 Dermale - Donnée non disponible.
CL <sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)	CL50 inhalation - Rat Donnée non disponible.

### **SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE**

Écotoxicité	CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie ) - > 100 mg/l - 48 h. CE50 - Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) - > 100 mg/l - 72h
Persistence et dégradation	Difficilement biodégradable Résultat : 12% (durée d'exposition de 28 jours).
Potentiel de bioaccumulation	Donnée non disponible.
Mobilité dans le sol	Mobilité probable due à sa solubilité dans l'eau.
Autre effets nocifs	Ne pas jeter les résidus à l'égout.

### **SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION**

·	Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlementations locales/régionales/nationales/internationales / ou contacter une firme spécailisée en élimination des déchets.
Emballage contaminé	Eliminer comme produit non utilisé.

#### **SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Numéro UN	NR
Appellation réglementaire	
Classification du TMD	
Groupe d'emballage	
Indice de quantité limitée	
Indice PIU	
Dispositions particulières	

### **SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

SIMDUT CANADA	Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 1B
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 1

#### **SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS**

#### Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considerées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit susmentionné.

Dernière mise à jour: 2019-08-23